
PROJET DE RENOVATION DU PONT DES LOMBARDES

COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LES RIVERAINS DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023 A 20 HEURES

Dans le cadre du projet de rénovation du Pont des Lombardes, la commune de Saint-Jean-de-Sixt a convié les riverains qui seront impactés par les travaux. Un courrier a été adressé à chaque résident du hameau des Lombardes, tant aux résidents permanents qu'aux résidents secondaires.

Introduction – Didier LATHUILLE, Maire de Saint-Jean-de-Sixt :

Monsieur le Maire ouvre la réunion et remercie l'ensemble des participants. Il sait que tout le monde n'a pas pu être présent mais le nécessaire sera fait pour que les informations puissent être diffusées le plus largement possible concernant ce chantier à venir.

Avant de céder la parole au maître d'œuvre, responsable technique du projet, Monsieur le Maire rappelle que le Pont des Lombardes est aujourd'hui dans un état de dégradation fortement avancé. Le devoir de la commune, face à cela, est d'agir et d'entreprendre les travaux nécessaires pour assurer la pérennité de l'ouvrage dans le temps, mais surtout la sécurité des usagers, à commencer par les résidents des Lombardes. Aujourd'hui, la commune ne peut plus reculer et des travaux doivent être entrepris rapidement.

Il s'agit néanmoins d'un chantier de grande ampleur qui n'ira pas sans son lot de nuisances, notamment pour les riverains. La commune fera cependant tout son possible pour tenter d'amoindrir ces nuisances, sans pour autant pouvoir les effacer complètement. Dès à présent, des contacts ont été pris avec différents services afin d'envisager au mieux cette période de travaux à venir.

L'objectif de cette réunion est donc de permettre une présentation des travaux qui auront lieu mais également de présenter les premières pistes envisagées pour essayer de diminuer leur impact, en particulier durant la période inévitable de fermeture complète de l'ouvrage.

Présentation des travaux – Vincent PELTIER, Ingénieur Ouvrage d'Art et Génie Civil :

Monsieur Vincent PELTIER, du bureau d'études ISD (Ingénierie pour des Structures Durables) a été désigné comme maître d'œuvre du projet. Il présente donc à l'assemblée les détails du projet à venir.

Concernant **l'ouvrage existant**, il est rappelé les éléments suivants :

- Ouvrage construit en 1914 ou en 1938 ;
 - Confortement du pont effectué en 1972 avec l'ajout de tirants d'enserrement (encore visible aujourd'hui sur l'ouvrage) ;
 - Un diagnostic complet de l'ouvrage a été réalisé en 2020 et révèle les éléments suivants :
 - Importantes venues d'eau à travers la structure du pont causant des disjointoiements de la maçonnerie ;
 - Les tirants d'enserrement, installés en 1972, sont victimes d'un phénomène de corrosion, en tout cas sur leurs parties visibles ;
 - Le garde-corps du pont est fortement déformé et n'est pas conforme aux normes de sécurité pour les usagers ;
 - L'ouvrage est relativement étroit et est, de fait, fortement sensible aux charges lourdes localisées.
- ➔ Les différents désordres mis en avant sont évolutifs et exigent la réalisation de travaux sans tarder afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage.
- ➔ En attendant ces travaux, une limitation de tonnage à 19 tonnes a été mise en place, à titre conservatoire.



Photographies de l'ouvrage existant

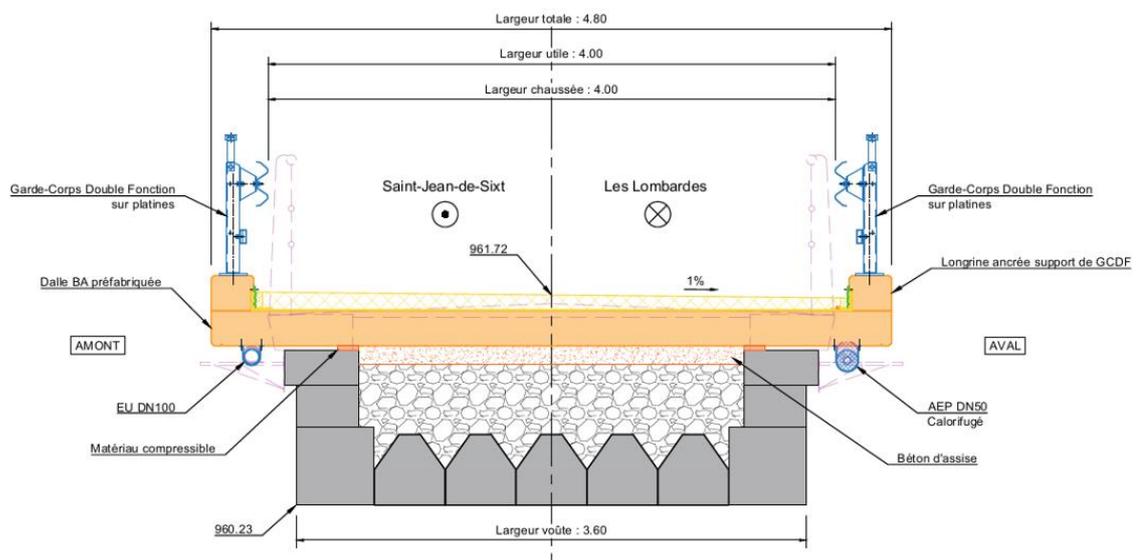
Les **objectifs** des travaux envisagés sont les suivants :

- Etancher l'ouvrage pour stopper les infiltrations d'eau et limiter la détérioration des maçonneries ;
- Protéger les tirants d'enserrement de la corrosion (les remplacer si cela est nécessaire) ;
- Elargir la voie de circulation autant que possible ;
- Mettre les garde-corps aux normes en vigueur ;
- Supprimer la limitation de tonnage actuelle.

Pour cela, les **solutions** proposées par le maître d'œuvre sont les suivantes :

- Créer d'une dalle en béton générale (sur la totalité du pont) qui aura pour effet :
 - D'assurer l'étanchéité et, ainsi, de stopper les infiltrations ;
 - D'élargir autant que possible la voie de circulation (environ + 40 cm) ;
 - D'ancrer convenablement les nouveaux garde-corps qui seront mis en place ;
 - De mieux répartir les charges sur l'ensemble de l'ouvrage.
- Protéger ou remplacer (si besoin) des tirants d'enserrement ;
- Rejoindre les maçonneries pour assurer une nouvelle pérennité à l'ouvrage.

➔ Le coût de ces travaux est envisagé à ce jour à **350 000 € HT**.



Vue en coupe du projet



Photographies de travaux similaires à ceux envisagés aux Lombardes

Ces travaux auront nécessairement des impacts sur la vie quotidienne des riverains et des usagers, notamment du fait **que la circulation sur le pont devra être totalement interrompue sur une période estimée à 10 semaines**. A ce jour, afin de limiter l'impact de cette fermeture, mais également pour s'assurer de pouvoir réaliser les travaux en temps et en heure à une saison favorable, il est prévu de programmer cette fermeture sur une période allant **du mois d'avril à la mi-juin**.

Cette fermeture totale pose un certain nombre de problèmes et la commune a donc cherché à y apporter de **premières réponses** :

- Durant la période de fermeture, dans la continuité de l'échafaudage, un **passage à destination des piétons** sera mis en place. Il aura une largeur de 1,2 mètres. Par conséquent, sur cette période de 10 semaines, il sera possible de franchir le torrent, mais seulement à pied ou à vélo.
- De chaque côté du pont, dans la mesure du possible et sous réserve de l'accord de certains propriétaires, des **zones de stationnement** seront aménagées. La commune a déjà pris contact avec différents propriétaires et attend donc des autorisations pour avancer sur ces projets.
- Les pompiers ont d'ores et déjà été contactés pour s'assurer de **l'intervention des secours** sur le secteur des Lombardes durant les travaux. Si, dans un premier temps, ils envisageaient d'utiliser une piste forestière pour pouvoir accéder au hameau, cet accès s'avère être trop contraignant (pas tous les véhicules pourront l'emprunter) et incertain (en cas de pluie, cette piste devient boueuse et potentiellement impraticable). Durant la fermeture, les pompiers stationneront donc de façon permanente deux véhicules de l'autre côté du pont (côté Lombardes) : une ambulance pour le secours à la personne et un camion-citerne en cas de feu.
- La Poste a elle aussi été contactée car elle ne pourra pas assurer la **distribution du courrier**. Celui-ci sera donc déposé au bureau de Poste de Saint-Jean-de-Sixt où les usagers devront forcément aller le récupérer.

Questions/Réponses avec les participants :

- *Avril-juin est aussi une période touristique et une fermeture aura donc un fort impact, notamment pour les établissements accueillant des touristes sur les Lombardes. Ne serait-il pas préférable d'envisager des travaux sur l'automne ?*
- ➔ A priori, il n'y a pas forcément de « bonne période » pour faire les travaux. Quelle que soit celle qui sera choisie, cela aura un impact pour les riverains, d'une manière ou d'une autre. La période du printemps/début de l'été a été choisie car elle est en dehors des « grandes périodes touristiques », l'objectif étant que la circulation puisse être complètement rétablie pour le mois de juillet. En outre, prévoir un tel chantier sur la période de fin d'année représente toujours un risque. En effet, si, au printemps, nous sommes certains d'aller vers « les beaux jours », c'est l'inverse à l'automne. Le froid ou la neige aurait un impact sur les travaux et ne permettrait pas de les réaliser dans de bonnes conditions, notamment pour ce qui est du séchage des bétons et des enrobés.
- *Est-ce qu'une indemnisation des riverains impactés est prévue, notamment pour les professionnels qui vivent du tourisme ?*
- ➔ Il est rappelé que ce projet de rénovation du Pont des Lombardes se fait d'abord au bénéfice des propriétaires au sein du hameau des Lombardes. C'est pour eux que la commune réalise ces travaux, afin de pérenniser l'accès à leurs résidences en toute sécurité. On ne peut qu'imaginer les conséquences qu'aurait une fermeture du pont si les travaux n'étaient pas faits et que, dans le pire des scénarii, l'ouvrage venait à s'effondrer. La période d'interruption

de la circulation risquerait alors d'être bien plus conséquente. Ici, nous sommes dans des travaux de prévention indispensables. Par ailleurs, si toutefois un système d'indemnisation devait être mis en place, cela se ferait nécessairement à l'appui de données chiffrées extraites de bilans comptables détaillés permettant d'attester d'une véritable perte de recettes sur la période en question.

- *Est-ce qu'il ne serait pas envisageable de mettre en place une navette pour éviter d'avoir à créer des places de stationnement ?*
- ➔ Yvette FAVRE-LORRAINE, adjointe et habitante des Lombardes, indique qu'il sera indispensable, durant cette période de travaux, que les habitants du hameau « se serrent les coudes » et fassent preuve de solidarité. Elle précise que le hameau comprend un certain nombre de jeunes retraités qui seront en capacité d'organiser des choses, notamment un système de navettes entre le hameau et le pont. La commune pourra chercher à mettre à disposition un véhicule et les riverains pourront essayer de s'organiser entre eux. Il en va de même, par exemple, pour aller récupérer le courrier au bureau de poste.

- *Qu'en sera-t-il du déneigement ?*
- ➔ Si cela est nécessaire, le déneigement sera assuré. En la matière, envisager des travaux au printemps est d'ailleurs préférable car la neige de printemps part vite, ce qui risquerait de ne pas être le cas si les travaux avaient lieu à l'automne.

- *Bon nombre d'usagers feront le choix d'utiliser leurs vélos pendant la période de fermeture. Est-ce qu'un garage à vélo pourra être installé à proximité du pont ?*
- ➔ C'est une idée qui mérite d'être étudiée. Eventuellement, un conteneur ou quelque chose de similaire pourrait être installé à proximité du pont, tout en ayant à l'esprit que cet équipement prend aussi de la place, place dont on a grand besoin pour stationner les véhicules.

*Compte rendu rédigé le 29 septembre 2023
Par Adrien KEMPF, Secrétaire général de Mairie.*